

Les ruptures politiques d'après-guerre : la bipolarisation du monde et les voies divergentes de décolonisation insulaire

Jean Crusol

Introduction

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les métropoles européennes sont affaiblies. Les États-Unis et l'URSS, sont désormais les deux premières puissances mondiales. Le monde se bipolarise. Les camps capitaliste et communiste vont s'affronter dans la guerre froide. Chaque camp cherche à accroître sa sphère d'influence. La disproportion des moyens militaires, technologiques et économiques entre les deux grands et les autres puissances, est telle que, dans un premier temps, ces dernières ne peuvent que se ranger dans l'un ou l'autre des deux camps. Même s'ils s'affrontent, les deux grands n'en soutiennent pas moins, ensemble, les mouvements de libération nationale dans les empires coloniaux européens. Elles y ont intérêt car elles peuvent profiter des dépouilles.

1. Les deux grands : la guerre froide et la fin des empires coloniaux

1.1. Les deux grands et la guerre froide

Si avant la Première Guerre mondiale, la croissance des États-Unis dépendait encore de l'Europe, en 1919, cette situation avait profondément changé et, en 1945, elle était révolue. Profitant de la demande émanant des pays belligérants qui s'entre-détruisaient, ils étaient devenus la première

puissance économique et militaire du monde¹. En 1945, ils réalisaient 50 % du produit global mondial et détenaient 80 % des réserves mondiales d'or². Tout en aidant les pays occidentaux à se reconstruire, grâce au plan Marshall, ils vont conforter leur position, en institutionnalisant la domination du dollar en 1944, grâce au *Gold Exchange Standard*, (Accord de *Bretton Woods*), et en lançant la libéralisation commerciale à partir de 1947, par l'Accord général sur les tarifs et le commerce (*GATT*). Tandis qu'il lance l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), — qui deviendra en 1960, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) — pour coordonner les programmes de développement des pays d'Europe occidentale, ils se positionnent ainsi comme leader naturel du « monde libre », le camp capitaliste. Étant les premiers à disposer de l'arme atomique, ils vont renforcer leur puissance militaire en établissant, en 1948, le traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et sous l'aiguillon de la rivalité Est-Ouest, ils vont accroître encore leur avance technologique, militaire et économique en investissant massivement dans la recherche scientifique et l'innovation technologique. Les développements du nucléaire, de l'électronique, l'informatique, le spatial... en seront, en grande partie, les retombées.

L'industrialisation russe avait commencé tardivement. Mais en se saisissant du pouvoir, en 1917, la Révolution soviétique l'avait fait avancer à marche forcée. En dépit des dégâts importants de la Première Guerre, l'URSS avait accru de manière spectaculaire sa puissance matérielle. Dans l'Oural, le Kazakhstan, Kouzbass, hors de portée des Allemands, l'URSS s'était dotée d'une capacité industrielle, technologique et militaire qui avait peu à envier aux autres pays industrialisés. Dès l'entre-deux-guerres, elle avait commencé à élargir son camp en mettant en place des États satellites en Europe. Elle le consolidera par des accords de coopération économiques et militaires internationaux : le COMINFORM, en 1947, le pacte de Varsovie, le Conseil d'assistance économique mutuel (COMECON), etc. Ainsi, pouvait-elle se permettre, en 1945, de refuser l'aide américaine qu'elle dénoncera comme impérialiste, tout en se fixant le double et ambitieux objectif, de dépasser très rapidement le bloc capitaliste et de construire un camp communiste capable de lui faire contrepoids. En 1949, elle stupéfiera le monde en réalisant ses premiers essais nucléaires. Et, en 1957, elle prendra de vitesse les États-Unis, en lançant *Sputnik*, le premier satellite artificiel. Elle réussit ainsi à contrebalancer la puissance militaire américaine, même si les domaines technologiques de pointe, les biens de consommation et le système financier

1. Cf. R. Benichi, *Histoire de la Mondialisation*, Vuibert, 2003.

2. Cf. Y. Carsalade, *op. cit.*

demeuraient son talon d'Achille. Bien qu'ils soient en conflit sur leurs desseins hégémoniques, leurs idéologies et leurs régimes politiques, et s'opposent dans la guerre froide jusqu'aux années 1980, les États-Unis et l'URSS considèrent qu'aucune question internationale ne peut désormais être traitée en dehors d'eux. En dépit de leurs conflits, s'il y a un point sur lequel ils sont d'accord, c'est sur la nécessité de démanteler les empires coloniaux. Une affaire qui concerne essentiellement les vieilles puissances européennes de toute façon ! Leur position est compréhensible, puisqu'ils seront les premiers à bénéficier des dépouilles ! Ils font pression directement et par le biais de l'Organisation des Nations unies (ONU), en vue d'en hâter la survenue. Pour attirer les nouveaux états dans leur camp respectif, ils offriront de l'aide financière, des préférences commerciales, et établiront des accords de coopération économique, technologique, politique et militaire¹.

1.2. Le démantèlement des empires coloniaux

Au lendemain de la guerre, la disproportion entre les « deux grands » et les puissances européennes est frappante². En 1950, les États-Unis comptent 111 millions d'habitants, l'URSS, 180 millions, contre 50 millions pour l'Angleterre et 41 pour la France. À la même date, les États-Unis affichent un PIB de 381 milliards de \$ et l'URSS, 126 milliards, tandis que l'Angleterre, n'a que 71 milliards de \$ et la France 52. Mais là ne s'arrêtent pas les dissymétries. S'ils ne peuvent rivaliser dans le domaine des technologies et de l'industrie, les peuples encore sous le joug colonial, représentent des masses démographiques énormes, en pleine croissance : 700 millions d'habitants en Asie du Sud, 600 millions en Asie de l'Est, 225 millions en Afrique, dans les années 1950. Dans ces pays, la défaite ayant montré la faiblesse des puissances européennes, les mouvements nationalistes intensifient leur lutte pour la souveraineté. Dans les pays occidentaux, eux-mêmes, la dénonciation du système colonial par les opinions publiques prend de l'ampleur. Les peuples, las des violences et des guerres, refusent de se faire tuer pour les profits coloniaux !

1. L'Union soviétique, née au XX^e siècle d'une révolution ouvrière, attirera plus facilement leur sympathie que les États-Unis, qui possèdent des colonies jusqu'en 1945 (les Philippines, Porto Rico, Hawaï...), et dont l'histoire est entachée d'agressions impérialistes. D'ailleurs, face aux luttes de libération nationale où se mêlent nationalistes et communistes, dès les années 1950, les États-Unis n'hésiteront pas à privilégier leurs liens avec les pays européens et leurs convictions anti-communistes, au détriment du slogan Wilsonien « d'autodétermination des peuples ». La guerre du Vietnam en fournira l'illustration !

2. Cf. B.Droz, A. Rowley, *op. cit.*

Face à la mobilisation croissante des forces nationalistes, aux pressions des « deux grands », aux condamnations de l'ONU, — où le camp du tiers-monde se renforce —, et à la montée de l'opinion anticolonialiste dans les pays occidentaux, les puissances coloniales européennes affaiblies, ne pourront résister longtemps. Elles devront se résoudre à libérer leurs colonies. L'ère des empires coloniaux était révolue. Celle des blocs économiques et des ensembles politiques intégrés s'ouvrait. Dans ce nouveau contexte, seules trois options étaient désormais possibles et acceptables dans les relations avec les peuples colonisés : 1) la reconnaissance de leur souveraineté, 2) leur intégration complète à leur métropole (« l'assimilation » comme on disait alors), 3) leur intégration incomplète, c'est-à-dire l'autonomie. La première option s'imposait d'elle-même dans les grandes colonies continentales. Les mouvements nationalistes de ces pays, luttant au nom de civilisations non occidentales de cultures millénaires, aux populations nombreuses, colonisées depuis moins d'un siècle, et aux ressources abondantes, ne réclamaient rien moins que l'indépendance. Les métropoles, de leur côté, n'étaient pas en mesure de supporter le coût politique et financier d'une éventuelle intégration. L'échec des tentatives de départementalisation de l'Algérie et de l'Union française en fournira l'illustration ! Dans les îles, par contre, les partisans des deuxième et troisième options étaient nombreux. Face au nouvel environnement international où la puissance des armes, le gigantisme et les économies d'échelle devenaient les conditions de la survie, dans les petites sociétés insulaires, dépourvues de ressources importantes, de colonisation ancienne, et dont la culture s'était formée dans l'expérience coloniale, l'intégration à une grande nation apparaissait à beaucoup, comme le meilleur, voire le seul moyen d'assurer le progrès social.

Dans la plupart des métropoles européennes, l'attention se tournait vers les problèmes internes et la reconstruction. Les opinions publiques penchaient pour un retrait plus ou moins rapide de toutes les colonies, qu'il s'agisse d'îles ou de continents. Tandis que l'Angleterre et la Hollande, dont la tradition est celle de l'autonomie coloniale, n'ouvriront que la première et la troisième option à leurs colonies insulaires, les États-Unis et la France, dont la tradition coloniale était différente — celle de la France est centralisatrice, universaliste et assimilatrice, celle des États-Unis, intégrationniste — ouvriront les trois options. Mais ce ne sera pas la seule raison des choix retenus. Les stratégies internationales des puissances seront aussi un facteur important. En effet, pour les métropoles qui voulaient jouer un rôle de puissance dans le monde, l'intérêt stratégique des îles était devenu au début du XX^e siècle un élément déterminant.

2. Intérêt stratégique, intérêt économique et statut politique

2.1. Intérêt stratégique insulaire

L'intérêt stratégique insulaire c'est celui offert à une métropole par un territoire insulaire qui lui permet d'obtenir un avantage en matière de sécurité, de défense ou d'attaque militaire, en matière économique (proximité d'un gisement ou d'un marché, positionnement sur une route aérienne ou maritime...) ou symbolique (possibilité de rayonnement international...). Si les îles sucrières avaient perdu une grande partie de leur intérêt économique, à partir de la fin du XIX^e siècle¹, au cours de la première moitié du XX^e siècle, avec la mondialisation, elles avaient vu s'accroître leur intérêt stratégique. Donnons quelques illustrations : le creusement des canaux de Suez et de Panamá, lieux de passage des nouvelles routes maritimes, avait renforcé l'intérêt stratégique des îles de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Pacifique ; les deux guerres mondiales avaient mis en évidence l'intérêt militaire des îles de l'Atlantique, du Pacifique et de la Caraïbe. Cet intérêt s'était traduit par la construction de bases militaires navales et aériennes dans ces îles, ou de ports ou aéroports stratégiques : dans l'Atlantique, les Açores, Terre-Neuve... ; dans le Pacifique, *Pearl Harbour*, (1887) aux îles Hawaï, la Polynésie française... ; dans la Caraïbe², Guantanamo à Cuba ; Chagaramas, à Trinité ; Vieques et Culebra, à proximité de Porto Rico, Antigua, Sainte-Lucie, Curaçao, les Bermudes... C'est cet intérêt stratégique qui avait conduit les États-Unis à acquérir les îles Vierges en 1917, pour y construire un aéroport et un port militaires. Ce même intérêt explique que, de concert avec l'Angleterre et les Pays-Bas, les États-Unis aient créé en 1942, la Commission des Caraïbes³, organisation qui visait à renforcer la coopération en matière économique et de défense, entre leurs colonies de la Caraïbe. C'était en même temps pour eux un moyen de contrôle de la région. Dans cette perspective on parlait même, aux États-Unis,

1. Ceci est bien sûr relatif, car de nombreuses îles ont, tout de même, continué à être le lieu d'activités rentables, même si l'échelle à laquelle celles-ci se réalisaient était de plus en plus limitée, ceci comparé à des territoires continentaux. Ceci est vrai surtout des îles qui ont pu développer une activité minière ou industrielle avant la guerre.
2. Évidemment les États-Unis construisirent une base militaire dans la zone même du canal de Panamá, au moment de sa construction.
3. René Pléven, Commissaire des colonies dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle n'écrivait-il pas à propos de cette commission : « Les problèmes de la sécurité, des bases, des débouchés, etc. risquent d'y être abordés. Nous ne prétendons pas nous opposer au développement de la puissance mondiale des États-Unis... Mais je pense qu'en entrant dans l'organisation anglo-américaine des Antilles, nous permettrions de grignoter nos intérêts dans le monde... »? Cité par A. Nicolas « Histoire de la Martinique » t. 3, 1998, p. 122.

de transférer les Antilles sous tutelle américaine, en paiement des dettes de guerre de la France¹. Sur l'ensemble de l'arc des Petites Antilles, elles étaient parmi les rares îles où les États-Unis n'avaient pas de base militaire. La France, par contre, ne s'était pas fait faute de construire les siennes, aux Antilles et en Guyane, et d'y maintenir des garnisons de plusieurs milliers de soldats, et ceci, jusqu'à ce jour !

Enfin, la bipolarisation et la guerre froide, en s'établissant à l'échelle du monde, renforce l'intérêt stratégique de presque toutes les îles sur la planète². Aussi, dans l'après-guerre, à plusieurs reprises, des îles se retrouveront-elles au cœur même des crises et des tensions entre les deux blocs : Cuba lors de l'attaque de la Baie des Cochons en 1961 et de la crise des fusées, en 1962 ; la République dominicaine, lors de l'intervention américaine en 1965 ; la Grenade en 1983... À partir des années 1960, les besoins de la recherche spatiale et de l'expérimentation nucléaire vont renouveler cet intérêt stratégique insulaire. En effet, les îles offrent non seulement des espaces isolés de toute zone peuplée, propices aux expérimentations, (le Centre d'expérimentation du Pacifique, par exemple) mais aussi des localisations intéressantes pour les stations de recherche scientifique, de lancement, d'observation et de suivi des satellites et des fusées (base de la *National Aeronautics and Space Administration, NASA*, à Hawaï, et station de spatiale de Kourou en Guyane...). À cela va s'ajouter l'intérêt lié à la délimitation de la zone des 200 milles marins, à la surveillance des océans, ainsi qu'un intérêt symbolique plus diffus, lié à leur dispersion sur le globe. Ceci leur permet d'assurer une présence, de légitimer des interventions lointaines, et de jouer un rôle de vitrine, pour les puissances auxquelles elles sont liées.

2.2. Coût stratégique global et statut politique

Toute position stratégique a un coût. Ce coût, que nous appellerons coût stratégique global, peut s'analyser en deux éléments. Le *coût stratégique direct* est le coût financier correspondant aux équipements, aménagements, entretiens, armements, personnels, approvisionnements, liés à l'activité stratégique... Le *coût stratégique indirect* est composé des transferts publics,

-
1. On pouvait lire dans le « Daily News » du 27 décembre 1940 : « les autorités navales américaines estiment qu'une base navale et aérienne en Martinique serait d'une importance inestimable pour notre pays. Elle compléterait notre ligne de bastions qui défendent le canal de Panamá. Ce que nous ne pouvons concevoir, c'est pourquoi nous tardons »... « pourquoi ne pas nous emparer de la Martinique à l'instant ». cité par H. Bangou, *op. cit.*, tome 3, p. 62.
 2. Bien sûr lorsqu'il s'agit d'archipel, l'intérêt stratégique ne peut être exploité que par un petit nombre d'îles.

des concessions politiques et des mesures sociales¹, que peut imposer la présence d'une population habitant le territoire, non directement engagée dans les activités stratégiques. Ce sont les puissances tirant partie de la position stratégique qui supportent tout ou partie du coût stratégique global. Dès lors, la question cruciale pour elles est le rapport entre ce coût et les avantages tirés de la position stratégique. Plus ce rapport est faible, plus forte est l'attractivité de la position stratégique. Les îles, du fait de leur exigüité, leur faible population et leur dispersion dans les océans, sont particulièrement attractives de ce point de vue. Leur coût stratégique indirect est généralement faible, comparé aux avantages stratégiques qu'elles procurent.

Les métropoles ont intérêt à traiter avec les îles devenues des états indépendants, car dans cette hypothèse, elles bénéficient de l'avantage stratégique en ne versant qu'une contrepartie (aide) financière forfaitaire et globalement négociée. Pour elles, c'est clairement la solution dont le coût stratégique indirect est le plus faible, puisqu'elles n'ont pas à s'occuper du sort de la population insulaire. Cette responsabilité appartient à l'état insulaire. Mais une telle solution est généralement moins sûre pour la métropole, qu'un statut d'intégration complète de l'île à son territoire national. En effet, l'intégration élargit la liberté d'action de la métropole, tout en réduisant le risque d'une éventuelle remise en cause de la jouissance de la position stratégique par l'état insulaire ou par d'autres puissances. Mais dans la mesure où elle suppose l'extension du droit commun métropolitain aux insulaires, cette intégration accroît le coût stratégique indirect. Ce coût est proportionnel à la taille de la population insulaire et au degré d'intégration retenu. Plus la population et le degré d'intégration sont élevés, plus est élevé le coût stratégique indirect. Pour le réduire, les métropoles peuvent recourir à des formes d'intégration incomplète, c'est-à-dire des formes d'autonomie.

Tout en laissant une plus grande liberté législative au pouvoir insulaire, cette solution permet aux métropoles de limiter le coût de l'intégration, en s'abstenant d'étendre l'intégralité des droits reconnus à leurs nationaux, à la totalité des habitants de l'île. L'autonomie est ainsi un moyen pour la métropole de réduire le coût stratégique global. D'un autre côté, si pour ceux qui détiennent le pouvoir local insulaire, l'autonomie permet de prendre des initiatives en matière économique, culturelle... c'est aussi un moyen, pour eux, de contrôler les transferts financiers de la métropole à leur profit exclusif, et

1. Le coût politique, c'est essentiellement le droit de voter et d'élire des représentants au plan national. Le coût social correspondant au soutien des produits, à la protection des marchés, et à la libre circulation de la main-d'œuvre insulaire. Le coût financier c'est celui qu'entraîne pour les budgets, l'extension des droits sociaux métropolitaines aux insulaires.

de freiner tout progrès social ou démocratique, décider par la métropole, dès lors qu'il met en cause leur prééminence au plan local — évidemment ils prétendent généralement, vouloir le contraire¹ ! Ainsi, c'est dans le cas où la métropole valorise l'intérêt stratégique, qu'elle est prête à envisager l'intégration complète du territoire insulaire. Dans le cas contraire, elle préfère l'autonomie de l'île, si ce n'est son indépendance. Dans le premier cas elle se retrouve en conflit avec les prétendants au pouvoir local. Dans le second, il y a convergence entre les deux stratégies.

Dans la configuration internationale de l'après-guerre, caractérisée par une forte valorisation de l'avantage stratégique insulaire, l'intégration des îles au sein des nations qui les avaient colonisées était perçue comme une solution acceptable, par certaines métropoles. Le coût global de l'intégration, même complète, restait relativement faible, comparé aux avantages stratégiques tels qu'ils pouvaient être alors évalués. Mais toutes les métropoles n'avaient pas la même vision. Si celles qui souhaitaient affirmer leur présence dans le monde, étaient prêtes à envisager l'intégration complète, d'autres ne le souhaitaient pas. Les options statutaires ouvertes aux îles dépendront donc, en partie, des traditions coloniales, mais aussi des stratégies internationales poursuivies par les métropoles.

3. Les stratégies internationales des puissances et décolonisation insulaire

3.1. Les Pays-Bas

Les Pays-Bas, la plus petite et la plus affaiblie des puissances européennes (30 % de son patrimoine avait été détruit) va s'orienter assez rapidement vers les deux premières options. Dès 1942, une déclaration de la reine Juliana avait ouvert la voie à l'émancipation des colonies. Le gouvernement tente pourtant, au sortir de la guerre, de réprimer par la force la déclaration unilatérale d'indépendance proclamée par Sukarno et les nationalistes indonésiens. Mais, il est vite désapprouvé par l'Inde, l'URSS, les États-Unis, et l'Organisation des Nations unies. Il doit se résoudre à reconnaître la souveraineté de l'Indonésie en 1949. Avec l'arrivée du Parti du Travail (socialiste) au pouvoir, la Hollande

1. Mais l'histoire des îles que nous étudions ici, depuis leur fondation, comme d'ailleurs celle de bien des colonies dans le monde, montre que s'il est arrivé quelques fois que des colonies soient plus avancées que leur métropole en matière économique et technologique du fait de l'influence d'autres métropoles (Cuba et Porto Rico, à la fin du XIX^e siècle par exemple, par rapport à l'Espagne, du fait de l'influence des États-Unis) aux plan social et démocratique, c'est toujours l'inverse qui a été observé dans les territoires autonomes par rapport à leur métropole !